

Déclaration sur l'honneur relative à l'origine de propriété des biens confiés à la vente auprès de la société CGB

Le déposant nommé ci-dessus, déclare sur l'honneur :

1. Être le propriétaire légitime des biens suivants :
2. Que ces biens ne proviennent ni d'un vol, ni d'un recel, ni d'un trafic ou d'une activité illicite de quelque nature que ce soit.
3. Que je suis en mesure de justifier, à la demande, de leur provenance ou de l'origine des fonds ayant permis leur acquisition.
4. Qu'à ma connaissance, lesdits biens ne font l'objet d'aucune procédure judiciaire ou administrative en cours, ni d'aucune revendication par un tiers.

Cette déclaration est faite pour servir et valoir ce que de droit, dans le cadre des obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) de CGB.

Fait à _____, le _____
Signature du déclarant
[Signature manuscrite + nom lisible]

PRIX DE MISE EN VENTE LIVE/INTERNET AUCTION (€)	PRIX DE MISE EN VENTE À PRIX FIXE (€)
--	---

N°	DESCRIPTION DU LOT OU DE LA COLLECTION	DEPART	ESTIMATION	PRIX DE MISE EN VENTE LIVE/INTERNET AUCTION (€)	PRIX DE MISE EN VENTE À PRIX FIXE (€)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Date de la prise de dépôt :

DONNÉES CONCERNANT LE DÉPOSANT

N° CLIENT : _____ COMMISSION : 20% HT

Nom : _____ Prénom : _____

Raison sociale : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____ VILLE : _____

PAYS : _____ Tél : _____

EMAIL (obligatoire) : _____

Pièce d'identité : _____

N°	DESCRIPTION DU LOT OU DE LA COLLECTION	DEPART	ESTIMATION	PRIX DE MISE EN VENTE LIVE/INTERNET AUCTION (€)	PRIX DE MISE EN VENTE À PRIX FIXE (€)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Commentaires : _____

Total des lots déposés : _____

A parapher : _____

**CONTRAT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE MANDAT DE DÉPÔT ET CONTRAT DE DÉPÔT-VENTE
AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ LIBRAIRIE-GALERIE LES CHEVAU-LÉGERS**

Le présent contrat est conclu entre le déposant ou le représentant d'une indivision avec la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 732 049 036 dont le siège social est situé au 36, rue Vivienne, 75002 Paris (France). La société Librairie-Galerie Les Cheveau-Légères exploite le site de vente www.cgb.fr et est également connue sous les noms de CGB. La société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères met à la disposition du déposant différents supports de vente : vente à prix fixes sur les boutiques en ligne de son site internet [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et ventes privées e-auctions hebdomadaires, Internet et Live Auction via sa propre plateforme technique réunissant les clients de la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères et permettant de participer à distance par voie électronique à des ventes privées ayant lieu sur le site internet [cgb.fr](http://www.cgb.fr).

Article 1 - Objet du contrat

Par le présent contrat, le déposant ou le représentant d'une indivision confie en dépôt-vente à la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères les objets définis dans la fiche de dépôt liée au présent contrat.

Article 2 - Mandat

Le déposant ou le représentant d'une indivision donne mandat exclusif à la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères de vendre pour son compte les objets énumérés et l'autorise à prélever, sur le prix de cession des dits articles, la commission au taux convenu sur la fiche de dépôt, taux exprimé en pourcentage du prix de vente final réalisé par le lot déposé.

Outre ses propres supports de vente, la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères se réserve le droit de faire apparaître les articles déposés sur différentes plateformes de vente françaises ou étrangères afin d'améliorer l'exposition et de multiplier les chances de ventes. Le prix de vente affiché sur les autres plateformes pourra être majoré des frais de la plateforme pour éviter tout surcoût supplémentaire à la charge du déposant.

La société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères se réserve le droit de procéder à une sélection dans l'ensemble des objets déposés et n'est en aucun cas tenu d'accepter la mise en vente sur ses différents supports de vente des objets dont le prix demandé lui semblerait trop élevé ou dont les frais à engager seraient trop importants ou pour toute autre raison dont la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères est seul juge. Les lots seront alors rendus au déposant ou au représentant d'une indivision. Des frais de réexpédition pourront alors être facturés par la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères.

Article 3 – Frais et délai de mise en vente

La société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères s'engage à classer, référencer, photographier et mettre en vente les objets déposés dans un délai de deux mois à partir de la signature du contrat, sauf accord préalable entre les parties en fonction de la nature du dépôt (dépôt d'une collection complète par ex.). Passé ce délai, le déposant ou représentant d'une indivision pourra reprendre ses objets déposés sans qu'aucun frais ne lui soit demandé.

Les frais de publicité et d'annonce sont à la charge de la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères. Les objets mis en vente seront impérativement détenus physiquement par la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères dans ses locaux du 36 rue Vivienne – 75002 Paris. Aucun frais de garde en coffre ne sera demandé au au déposant ou au représentant d'une indivision.

La mise en vente des objets se fait gratuitement par le support de vente que la société Librairie Galerie Les Cheveau-Légères juge le plus adapté. Aucun frais de mise en vente, de catalogue, de participation à la facturation ou à l'expédition ne sera facturé.

L'absence de vente d'un objet n'ouvre en aucun cas droit à dédommagement ou frais, ni de la part de [cgb.fr](http://www.cgb.fr), ni de la part du déposant.

Article 4 - Procédure de dépôt

Le prix de vente des objets confiés en dépôt vente est déterminé d'un commun accord.

Les descriptions sont faites en toute "science et conscience". Les états de conservation sont jugés avec sérieux afin de garantir une parfaite conformité avec la réalité. Les références sont choisies pour définir au mieux la monnaie, le billet, le jeton ou le livre numismatique. Les photos sont faites directement en lumière normale. Chacune des parties doit conserver un exemplaire du contrat signé.

Tout dépôt complémentaire au cours du contrat devra faire l'objet d'une nouvelle fiche de dépôt dûment remplie et signée.

Nom et signature du responsable du dépôt

Article 5 - Durée du contrat

Le présent contrat prend effet à compter de la date spécifiée dans le contrat signé.

La durée d'exposition à la vente sur le site internet www.cgb.fr est de six mois minimum. Le déposant annulant une vente en cours avant cette durée écoulée se verra facturer un dédit forfaitaire de 10 % du prix de vente public par article pour couvrir les frais engagés par le dépositaire.

L'absence de vente d'un objet n'ouvre en aucun cas droit à dédommagement ou frais, ni de la part de [cgb.fr](http://www.cgb.fr), ni de la part du déposant.

Article 6 - Paiement des ventes réalisées

Le règlement des objets vendus sera réalisé à mois échu durant la première semaine du mois suivant le recouvrement effectif du règlement par l'acquéreur du lot. Il se fera directement et uniquement par virement bancaire au nom du déposant.

Article 7 : Garantie

CGB garantit le paiement des objets une fois la vente conclue, sauf en cas de restitution de l'objet et d'annulation de la vente si l'authenticité de l'objet est remise en question. CGB se réserve le droit de soumettre le lot confié à une société de tiers-certification. Les frais afférents seront à la charge du déposant.

**Article 8 : Responsabilité
en cas de monnaies fausses ou confisquées**

En aucun cas, la société Librairie-Galerie Les Cheveau-Légères n'encourt de responsabilité pour pertes de bénéfices, pertes commerciales, pertes de données, manque à gagner ou tout autre dommage indirect qui n'était pas prévisible au moment de l'utilisation du Site ou de la conclusion du contrat de vente entre nous et vous. Si un lot devait être déclaré faux ou contrefait postérieurement à la conclusion de la vente, la société Librairie-Galerie Les Cheveau-Légères se retournera vers le déposant et sera en droit de demander la restitution des fonds perçus sans limite de temps.

Article 9 : Droit applicable

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, sont soumises au droit français. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

Article 10 : Propriété des biens

Le déposant déclare que les articles sont sa propriété et qu'il les a acquis légalement sans infraction à la réglementation en vigueur. Notamment, il certifie que les biens déposés ne proviennent ni de fouilles, ni de découvertes terrestres ou sous-marines sur sites archéologiques.

Tout nouveau déposant devra fournir une copie de sa pièce d'identité afin de tenir les registres de police à jour. Tout déposant agissant pour le compte d'un tiers devra fournir, en plus de la sienne, une copie de la pièce d'identité de la personne concernée.

Le déposant s'engage à répondre à toutes les demandes de CGB et à remplir la déclaration sur l'honneur relative à l'origine de propriété des biens confiés à la vente.

Fait à _____ le _____

Nom, prénom et signature du déposant
précédés de la mention « Lu et approuvé »